

# APPELS A INITIATIVES THÉMATIQUES SPORTIVES CNDS 2018



Direction Régionale et Départementale  
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion  
des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique



## Orientations pour les porteurs de projet en Pays de la Loire



# "SPORT ET ÉTHIQUE"

Les actions menées en faveur de la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport sont érigées en priorité à part entière pour la campagne CNDS 2018. Ainsi, les actions présentées dans le cadre de l'Appel à l'Initiative Thématique Sportive (AITS) « **sport et Éthique** » peuvent prendre des formes variées, cependant, en Pays de la Loire, elles devront répondre aux critères ci-dessous.

### Objectifs :

- Mobiliser les différents acteurs du sport qu'ils soient pratiquants, parents, dirigeants, ou entraîneurs pour agir en faveur de la promotion de l'éthique, des valeurs éducatives et citoyennes du sport,
- Informer et sensibiliser sur la prévention des incivilités, des violences, de la radicalisation et des discriminations dans le sport,
- Former les dirigeants, les entraîneurs et les bénévoles.

### Publics visés :

Les membres des associations ou de groupement d'associations, les éducateurs, les bénévoles les pratiquants et les parents.

### Actions proposées :

- Rendez-vous de l'info parents/entraîneurs,
- Soirée débat thématique,
- Organisation de protocole d'avant et/ou d'après match pour rappeler les valeurs de la discipline,
- Valorisation de comportement exemplaire dans la pratique sportive,
- Création d'un outil qui définit l'éthique, les valeurs du sport ou de la discipline,
- Diffusion d'outils existants portant sur la prévention contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport, la prévention et la lutte contre les discriminations, l'homophobie, le racisme et l'antisémitisme,
- Intervention spécifique de sensibilisation dans les formations des encadrants sportifs, des bénévoles, des arbitres, des dirigeants portant sur le phénomène du "bouc-émissaire", sur les violences et/ou les discriminations dans le sport,
- Toutes actions spécifiques du type formation expérimentale, valorisation des bonnes pratiques,
- Toutes actions visant au développement des valeurs éducatives de la pratique sportive,

- Toutes actions qui permettent de mieux faire connaître les règles de droit applicables en la matière.

### Implantation :

Dans un lieu fixe ou itinérant, structure associative, ou espace en lien avec une collectivité...

### Conditions de réussite :

- Initiative des acteurs de terrain,
- Inscription du projet dans le respect des textes nationaux, notamment ceux relatifs à la charte du sport,
- Lien de l'action présentée avec le projet associatif du club.

### Critères de recevabilité :

Une attention particulière sera portée aux projets :

- Dont l'objectif est défini et partagé (validation en assemblée générale),
- Complètes et renseignées et comprenant :
  - La nature de l'encadrement,
  - Le matériel spécifique,
  - La stratégie générale développée en lien avec la politique fédérale et inscrite dans la durée,
  - L'impact de l'action,
  - Le système d'évaluation mis en place.

### Indicateurs associés :

- Nom et localisation des structures ayant bénéficié des actions (en précisant les dispositifs ayant bénéficié des actions et les associations gestionnaires)
  - Nombre et types d'actions,
  - Nombre de personnes impliqués et nombre de sessions.
- Nombre, profils et origine géographique des participants,
- Qualité et nombre des intervenants,
- Satisfaction des participants,
- Opinion des professionnels,
- Évolution de la structure suite aux actions...

### Démarche :

Se connecter à "**Compte Asso**" et créer dans la demande de subvention, une fiche action, dont l'intitulé sera :

## "Sport et Éthique"

Date limite de dépôt des demandes sur "Compte Asso":

Date de la délibération d'attribution des subventions :

**2 mai 2018**

**5 juillet 2018**



### Contact :

Le comité régional de lutte contre la violence et les discriminations dans le sport animé par le CROS et la DRDJSCS s'appuie sur un réseau d'associations militantes et d'aides aux victimes qui peuvent vous accompagner dans l'organisation des actions citées ci-dessus.

Pour plus d'information, vous pouvez contactez Ezzate CURSAZ, conseillère en charge des politiques de prévention à la DRDJSCS au : **02 40 12 87 50**, [ezzate.cursaz@drjscs.gouv.fr](mailto:ezzate.cursaz@drjscs.gouv.fr) ou le référent de votre DDCS/PP en charge des préventions dans le sport.

**Secrétariat de la DRDJSCS au 02 40 12 87 57**

Par mail à [DRJSCS44-SPORT@drjscs.gouv.fr](mailto:DRJSCS44-SPORT@drjscs.gouv.fr)